



Des catastrophes naturelles très coûteuses en 2011

La facture des sinistres assurés s'élève déjà à 50 milliards d'euros pour les six premiers mois de l'année

L'ampleur des catastrophes climatiques conjuguée à la crise financière va dominer les discussions des Rendez-vous de septembre, cette rencontre annuelle des acteurs de la réassurance. Pendant cinq jours, du samedi 10 au jeudi 15 septembre, les principaux réassureurs, assureurs et courtiers mondiaux sont à Monte-Carlo pour négocier les conditions de renouvellement des traités de réassurance de l'année 2012.

Ils le font dans un contexte particulier car, selon le réassureur Swiss Re, 2011 est d'ores et déjà l'année la plus chère pour les dommages liés aux séismes qu'ils vont devoir indemniser et la deuxième pour l'ensemble des catastrophes après 2005, marquée par l'ouragan Katrina. Les coûts assurés de ces catastrophes naturelles et d'origine humaine s'élèvent à 70 milliards de dollars (50,1 milliards d'euros) pour le seul premier semestre, soit deux fois plus que pour l'ensemble de l'année 2010.

Ainsi, le tremblement de terre de février à Christchurch en Nouvelle-Zélande a causé pour 9 à 12 milliards de dollars de dommages assurés. Au Japon, le tremblement de terre et le tsunami qui ont provoqué une catastrophe nucléaire représentent un montant à 30 milliards de dollars pour les dommages assurés, tandis que les pertes économiques directes atteignent environ 210 milliards.

La profession reconnaît avoir de plus en plus de mal à prévoir les risques liés aux catastrophes naturelles. « Nous sommes face à une situation nouvelle. Jusqu'à présent, nous étions habitués à des débuts d'année plus calmes avec des seconds semestres plus risqués en raison des cyclones », constate Jean-Philippe Dogneton, le président de la commission technique réassurance du groupement des entreprises mutuelles d'assurances (GEMA).

La fiabilité des modèles de prévision est malmenée. « Nous devons revoir nos méthodes de prévisions et nos budgets pour mieux tenir compte dans nos résultats du poids grandissant des sinistres provenant d'événements naturels moins modélisables que les tempêtes et les tremblements de terre », explique Victor Peignet, le directeur général de Scor Global P & C en citant, pour 2011, plusieurs exemples de ces événements atypiques comme ce front de grêle continu sur 1500 kilomètres qui a frappé le Brésil pendant cinq jours ou les inondations catastrophiques de la ville de Copenhague, au Danemark.

« Le débat autour de l'évolution nécessaire ou non des modèles de simulation des catastrophes naturelles devrait être une des questions évoquées à Monte-Carlo », estime Daniel Fortuit, secrétaire général des Rendez-vous de septembre. D'autant plus, ajoute-t-il, que « RMS, la société de référence fournissant de tels logiciels propose d'intégrer dans sa modélisation des événements de plus forte fréquence et de plus forte intensité qui risquent d'avoir des impacts à la hausse sur le calcul des tarifs ». « Au Japon et en Nouvelle-Zélande, les tarifs vont déjà augmenter de 30 % à 60 % suite aux récentes catastro-

phes », souligne M. Fortuit. Aux Etats-Unis, la hausse est en moyenne de 10 % à 15 % alors que l'Europe, qui n'a pas connu de grandes catastrophes, ne devrait pas subir de fortes hausses des primes.

En dépit de l'importance du coût de ces catastrophes, la dernière étant l'ouragan Irène qui a sévi fin août sur la Côte est des Etats-Unis et dans les Caraïbes et coûté environ 7 milliards de dollars selon Munich Re, les réassureurs ont bien résisté. « Ils sortent de deux très bonnes années, et les aléas du premier semestre n'ont pas entamé leurs fonds propres », explique M. Dogneton.

« Une des grandes questions est de savoir comment vont réagir les agences notation », souligne François Vilnet, le président de l'Association des professionnels de la réassurance en France (Aprel). « On aurait pu penser qu'au vu de la situation du premier semestre, elles auraient dégradé le secteur ce qui n'est pas le cas. »

La crise financière pèsera également sur les résultats du secteur. « Dans cette période d'incertitude, les réassureurs vont certainement se montrer prudents et ajuster au mieux leur portefeuille de risques », estime M. Vilnet. ■

Dominique Gallois

